

TABLE RONDE

Vanessa Andrade de Barros

Professeur, psychologie du travail ; chercheure au Laboratoire de recherche, formation et intervention en Psychologie du Travail, Université Fédérale du Minas Gerais, Brésil ; vanessa.abarros@gmail.com

Pour essayer de répondre à la question, je vais me baser sur des réflexions issues de nos travaux au laboratoire de psychologie du travail de l'Université Fédérale du Minas Gerais. Nous menons des recherches sur la vie des sujets au travail, recherches qui s'inspirent de la démarche ergologique et se développent dans plusieurs directions, vers « la marge »¹.

¹ La présentation de ce travail se fait avec l'appui de la CAPES – Brésil.

L'expression « à la marge » est assez polémique et peut mener à des lectures moralistes et légalistes, ce qui, disons-le tout de suite, n'est pas notre approche. Ce terme ne correspond pas non plus à des définitions territoriales, des banlieues ou à des territoires de pauvreté. Le terme renvoie à des lieux dans lesquels la présence de l'État circonscrit un champ de pratiques et de conduites de transgressions, dans lequel les sujets font (et élaborent) l'expérience de la loi, de l'autorité et de l'ordre revisité en interaction avec d'autres modes de réglementation, et plus particulièrement, avec des micro-réglementations ancrées dans les conditions pratiques de la vie sociale². Cela représente un énorme segment d'une population qui n'a jamais fait l'expérience de l'emploi et dont la survie dépend d'autres formes de travail et de sources de revenus moins conventionnelles.

Lorsqu'on parle de travaux « à la marge », on pense d'emblée à des « sales boulots » (par exemple les ramasseurs de papiers) ou bien à des métiers qui sont déconsidérés du point de vue psychosocial (comme les travailleurs des cimetières, des pompes funèbres ou de la médecine légale). En effet, certaines activités occupent la scène tandis que d'autres, marginales, occupent les coulisses de l'organisation productive. Ces dernières, très souvent motif de honte pour ceux qui les exercent, sont

² Voir Leny Satto, de l'Université de São Paulo, 2011, « Psicologia e Trabalho : focalizando as "profissões ignoradas" », dans B. Medrado et W. Galindo (dir.), *Psicologia Social e seus movimentos : 30 anos de ABRAPSO*, Recife, ABRAPSO, Ed. Universitária da UFPE, pp. 233-250.

occultées, invisibles, cachées sous le silence, considérées comme des « restes de la production de première classe ».

Dans ces cas, la nature du travail fait l'objet de négation ou de condamnation et ce jugement influence le jugement porté sur les travailleurs, au point que nombreux sont ceux qui se taisent à propos de leur travail ou essaient de le présenter de façon ambiguë de manière à le valoriser. Il s'agit de travailleurs qui exercent leurs activités dans des domaines où se côtoient méconnaissance, rejet, occultation et qui, très souvent, deviennent des espaces d'oubli et d'invisibilité, constituant ce que l'on a convenu d'appeler les « travaux marginaux ». Cela dit, il existe bien sûr des « sales boulots » qui n'atteignent pas ainsi le rapport du sujet à son travail, qui préservent la dimension de réalisation professionnelle et de construction de sens que permettent de comprendre les singularités et la complexité des synergies entre activité, valeurs et savoir³.

Les situations de travail illicite – condamné par la loi et/ou par la morale – sont comprises dans les « travaux marginaux », et c'est dans ce genre de situations que la démarche ergologique nous a ouvert un chantier dont je vais parler à présent.

³ Voir Schwartz Y. et Durrive L. 2007, *Trabalho e Ergologia - conversas sobre a atividade humana*, Niterói : Ed Université Fédéral Fluminense.

Dans une perspective ergologique, discuter de la notion de « marge » ne veut pas dire se baser sur un raisonnement binaire entre loi et transgression de la loi, cela signifie comprendre certaines pratiques comme des « renormalisations » pour gérer un milieu infidèle et insolite, car construit dans un contexte d'inégalités sociales, économiques et politiques comme le montre la moderne criminologie critique. Notre propre regard sur le monde du travail marginalisé s'est élargi dès lors qu'on a envisagé l'activité de ces personnes comme débat de normes dans un monde de valeurs.

Certaines situations de travail expriment bien ce monde marginalisé, par exemple le travail des détenus, des personnes sorties de prisons ou des prostituées. Ces situations restent encore d'obscurs objets, soit de curiosité, d'interrogation, de mépris, de rejet, souvent de suspicions et de haine. La méconnaissance à leur égard est frappante, car ces travailleurs ne sont jamais appelés à parler en leur nom propre. Le plus souvent ce sont des « spécialistes » qui parlent à leur place et ils ne sont pas en mesure de prendre en compte la réalité de l'activité de ces personnes, au jour le jour. Cette dernière est voilée par des idées reçues, des représentations bien éloignées de l'activité réelle. Nos recherches auprès de ces travailleurs nous ont donné accès à une vision bien différente de ces représentations et discours, plus proche de la réalité que vivent ces hommes et femmes.

Nous avons travaillé avec des prisonniers dans une prison placée sous la responsabilité de l'État mais gérée par une association civile. Dans cette prison, tous les détenus passent la journée en dehors des cellules : certains réalisent des activités de « labeur-thérapie », d'autres de formation professionnelle, d'autres font de la menuiserie ; Ils font aussi le ménage et la cuisine, quant à la sécurité de la prison, elle est de la responsabilité de fonctionnaires civils et d'une équipe de détenus, dont le leader, choisi par le directeur, choisit lui-même les autres membres de l'équipe. D'ailleurs cette contradiction – être détenu et contribuer à la surveillance des détenus – a occupé le centre des débats dans nos groupes de travail. Cet environnement de travail et de vie présente de bonnes conditions pour le développement de recherches sur les prisons et sur l'incarcération, puisque, outre le bon accueil qui nous a été réservé pour réaliser les entretiens, les groupes et l'observation des activités, ceux qui y sont enfermés sont issus d'autres prisons du pays, ce qui ouvre sur un vaste univers d'informations à propos du travail en détention en général.

Nous avons aussi travaillé avec des prostituées dans des hôtels de prostitution. C'est un milieu mouvant, changeant, jamais stabilisé et fort éloigné des cadres institués. La notion d'« infidélité du milieu » de Georges Canguilhem caractérise bien ces situations de travail tant les variabilités sont multiples. Cette caractéristique centrale du milieu oblige les femmes à créer constamment de nouvelles normes pour pouvoir y travailler, pour le rendre moins invivable et se l'approprier. Elles doivent faire face à toutes sortes d'imprévus liés aux « descentes » de police, à la diversité des clients

qui se présentent à tous moments, aux collègues de travail ou encore aux conditions matérielles des hôtels. On peut dire qu'elles construisent et reconstruisent leur propre milieu de travail chaque jour, lors de chaque prestation.

Nous avons travaillé avec ces travailleurs et travailleuses en groupes de rencontre de travail, dans le cadre de « dispositifs dynamiques à trois pôles » pendant plusieurs mois. Nous avons aussi été présent sur les lieux et nous avons observé leur activité de travail, nous avons compris en quoi débat de normes et renormalisations étaient un moyen pour eux de rendre leur quotidien plus vivable. Travailler avec ces sujets a déplacé notre regard vers le monde de valeurs qui est en jeu dans les situations de travail et nous a amenés à nous interroger sur notre propre monde de valeurs ; nous avons vécu la réalité de l'emprise du monde des valeurs.

En effet, c'est par la réflexion sur les débats de normes de ces personnes marginalisées qu'a débuté le dialogue entre démarche ergologique et psychosociologie du travail (ma discipline) ; dialogue qui nous a aussi poussé vers d'autres champs disciplinaires comme la criminologie critique, que j'ai déjà évoquée⁴.

⁴ C'est en ce sens que nous avons organisé en avril 2012, à Belo Horizonte, un colloque sur la psychosociologie du travail ; Yves Schwartz a été notre invité et nous a donné des pistes importantes pour continuer ce dialogue.

Plus largement, dans le domaine de la psychologie du travail, l'ergologie nous a appris à mettre le savoir des travailleurs et les conditions de l'exercice du travail réel au centre de nos réflexions. C'est une importante contribution au regard de la pratique des psychologues qui en général méconnaissent les facteurs objectifs de déroulement et de développement de l'activité de travail. La psychologie procède souvent à des analyses du psychisme humain détournées des conditions concrètes de sa formation et de sa transformation. On tend à « psychologiser » les phénomènes, on impute aux individus des questions qui concernent l'organisation et les conditions de travail. Or les explications des déterminations matérielles, historiques et sociales des phénomènes ne peuvent pas se réduire à la dimension individuelle, bien qu'elles ne puissent pas s'en passer non plus, puisqu'elle est le *locus* de ses manifestations.

Poser le travail réel et les conditions concrètes de son exercice au centre des préoccupations est un enseignement indispensable à la psychologie du travail et, par extension, à toutes les recherches en ce domaine : la connaissance du travail réel n'est possible qu'à travers les travailleurs, leur expérience, à travers ce qu'ils savent et comment ils le savent. L'élaboration des connaissances sur le travail sera toujours incomplète et mutilante si elle n'incorpore pas, dans son propre processus de production, l'expérience des travailleurs, la connaissance des savoirs produits dans et par le travail et leur confrontation avec les savoirs produits dans les divers domaines scientifiques.

Donc, pour la période à venir, nous attendons de l'ergologie un approfondissement de ce dialogue avec les disciplines les plus diverses ayant comme fondement la centralité de l'activité dans le développement du sujet et de la société, étant entendu que l'activité de travail est la scène sur laquelle est en jeu simultanément et dialectiquement le rapport du sujet à soi-même, à l'autre et au réel.

Marie-Anne Dujarier

Maître de conférence, sociologie du travail, Université Sorbonne-Nouvelle Paris III, chercheure au Lise (CNAM / CNRS) ; marie-anne.dujarier@wanadoo.fr

Regard d'une sociologue de l'activité sur un congrès d'ergologie : problématiques pour un échange

Je vous remercie pour cette invitation surprise à la table ronde finale. Mon intervention consistera essentiellement, après avoir écouté vos interventions, à vous faire part de ce qui m'a semblé intéressant à problématiser. Je le fais non pas en tant qu'ergonome ou ergologue, mais en tant que sociologue du travail, ou plus précisément, « sociologue de l'activité ».

En effet, mon projet scientifique est de saisir les phénomènes sociaux au travail en postulant que celui-ci est une activité. M'appuyant sur les traditions sociologiques et ergonomiques qui l'ont étudiée cliniquement et théorisée, je définis l'activité comme « ce que nous faisons au monde », c'est-à-dire ce que nous transformons simultanément dans le monde matériel, social et existentiel. L'activité, qu'elle soit celle de travailleur ou de consommateurs produit simultanément un environnement, des règles sociales et une subjectivation. Elle est une élaboration sensible et signifiante : à cet égard, s'y jouent la production de sens et de vitalité.

Je suis venue à ce congrès afin de mieux connaître l'ergologie et ses auteurs, mais aussi car mon projet de recherche sociologique actuel coïncide avec le thème proposé : « penser autrement la vie, l'activité, le travail ». Je le fais dans l'idée d'instaurer un dialogue interdisciplinaire avec vous, en ouvrant des problématiques qui nous sont communes.

1. Notre activité de congressiste : problématiques langagières

Tout d'abord, ce congrès m'a donné à penser à notre propre activité de chercheurs et praticiens, réunis ici dans le cadre d'un congrès. Ce qui est frappant, dans cette rencontre, c'est la présence de non

francophones et particulièrement de lusophones du Brésil. De nombreuses communications scientifiques ont souligné l'importance du langage et de l'intersubjectivité dans l'activité. Nous avons pu vérifier que ce fait pour notre propre activité de congressistes, dans les moments où l'échange était fluide, comme chaque fois que les questions de traduction et de compréhension ont surgi et freiné, ou passablement troublé notre échange. La dimension internationale de l'ergologie est notoire. Nous pouvons alors nous demander comment cette approche de l'activité humaine pourrait contribuer de manière innovante à faire de la diversité linguistique un moyen pour notre propre travail ?

Au registre du langage également, j'observe que ce congrès mobilise un lexique très précis, qui, pour un non-ergologue chevronné, peut présenter une difficulté insurmontable. Toute construction théorique comporte une part de « jargon » incompressible, pourrait-on dire. Ici comme ailleurs, il interroge alors la possibilité de l'échange interdisciplinaire.

Ces deux aspects, qui peuvent sembler formels, touchent au cœur de notre métier dans la mesure où il est langage, de bout en bout. Nous pouvons nous demander comment faire de ces différences une ressource dans notre propre activité de chercheur et praticiens, et pour nos échanges. La question est traditionnellement impensée dans les colloques et congrès. L'ergologie pourrait apporter une innovation intéressante, (pourquoi pas à l'occasion du deuxième Congrès ?) sur cette problématique, en mobilisant ses propres théories de l'activité, du langage, de l'intersubjectivité et du corps. L'enjeu

n'est pas seulement dans l'organisation du prochain congrès, mais pourrait contribuer utilement pour toutes les situations, fort nombreuses aujourd'hui, où l'échange professionnel doit composer avec des langues diverses.

2. « Penser autrement la vie, l'activité et le travail » : qui est l' « autre » ?

Ensuite, je tiens à revenir au joli thème de cette rencontre : « penser autrement la vie, l'activité et le travail ». Après deux jours d'échange, je m'interroge sur ce que signifie ce « autrement ». À quel « autre », qui semble faire figure de repoussoir ou d'ennemi, se réfère-t-on ici ?

S'agit-il d'une distinction à l'égard des conceptions spontanées de l'activité mobilisées dans les milieux de travail, par les prescripteurs et travailleurs ? Est-ce la défense du point de vue « concret » sur le travail, contre celui du « travail abstrait » porté par les employeurs ? Ou bien ce « autrement » désigne-t-il des théories scientifiques qu'il resterait à nommer pour mener la controverse scientifique ? Dans les deux cas, il serait sans doute très intéressant d'explicitier ce que disent les « autres » par rapport auxquels l'ergologie se situe.

Nous pourrions également tenter de comprendre la construction sociale de cette « autre » manière de penser, surtout dans le cas où la théorie ergologique démontrerait qu'elle est fautive. Car au fond, la manière dont nous conceptualisons la vie, l'activité et le travail est le résultat d'une activité sociale : à ce titre, la construction de la représentation peut faire l'objet d'une compréhension et d'une explication ergologique et sociologique. Les différences apparaissent dans cette approche comme des résultats de l'activité plus que comme des prémices.

3. Les valeurs en ergologie : statut et questions

J'ai noté également que les communications sur les théories, méthodologies et pratiques ergologiques font fréquemment référence et appel à des « valeurs morales ». Le « respect », l'« humanisme » etc, sont revendiqués. S'il est bien entendu que ces valeurs sont tout à fait respectables elles-mêmes, leur convocation dans le débat à propos de l'activité, ouvre sur une nouvelle problématique, stimulante, qui concerne le lien dynamique entre les valeurs au travail et le travail des valeurs.

Pour celui qui les défend axiologiquement et qui a le projet de comprendre l'activité, il s'agit de rendre compte du processus de formation de ces valeurs *dans* l'activité (d'ergonome mais pas uniquement). Puisque cela semble ne pas aller de soi, qu'est-ce qui favorise ou entrave le « respect »

de l'autre et de son travail, par exemple ? Comment est-ce que les valeurs se forment et se déforment dans l'activité ? Qu'est-ce que le discours explicite sur les valeurs, si massif dans le management aujourd'hui par exemple, fait à l'activité ? Comment se forme la conviction que l'autre est « de même nature » (ou pas) dans l'activité ?

Dans ce registre moral, il a été en effet évoqué l'idée de « Nature semblable ». En tant que sociologue clinicienne, je m'interroge sur la manière dont cette idée s'articule avec la théorie clinique (en sociologie et en psychologie), qui revendique elle aussi cette posture ? Derrière l'expression, réside pourtant une question sociologique résistante, qui renvoie à un débat ancien quoique irrésolu à mon avis : peut-on réellement affirmer cette communauté « naturelle », alors que les conditions sociales des uns et des autres peuvent créer des différences abyssales dans le rapport à la vie, à l'activité et au travail, comme l'observait Marx notamment, contre Dilthey ? Jusqu'où cette idée de similarité peut-elle être mobilisée pour observer et analyser le travail d'autrui ? Ne court-on pas le risque de réduire les faits de culture derrière cette affirmation d'une nature commune ?

Cette question, qui intéresse toutes les sciences humaines, en croise une autre. La belle expression proposée par Yves Schwartz d'« usage de soi » a été maintes fois reprise dans les communications. Pour les sociologues, la formule est à la fois séduisante et, simultanément, problématique. En effet, le « soi », comme le « moi », souvent évoqué également dans les communications, semblent exister

substantiellement et s'opposer au « collectif ». Nous pouvons alors nous demander qui serait ce « je » qui fait usage de « moi » ? La sociologie, notamment avec Norbert Elias, a montré que l'« individu » était une construction sociale récente (XVII^{ème} siècle) plus qu'une substance qui s'opposerait à une autre, que serait la « société ». Alors, l'expression « usage de soi » sonne comme une invitation à discuter plus avant de la théorie du sujet mobilisée dans cette représentation du travail.

Voici les questions qui intéressent la sociologue de l'activité que je suis, au moment de venir discuter avec les ergologues.

Barthélemy Durrive

Doctorant en philosophie et épistémologie, CERPHI, Ecole Normale Supérieure, Lyon / S2HEP, Université Claude Bernard, Lyon I ; barthelemy.durrive@gmail.com

Qu'est-ce que vous voulez dire par « démarche ergologique » ?

Pour faire ensemble un bilan critique sur les forces et les défis propres à notre démarche, on pourrait, par exemple, essayer de répondre à la question : « Qu'est-ce que vous voulez dire par démarche ergologique ? ». Voici donc une première proposition : ce qu'on appelle « la démarche ergologique », c'est une pratique originale d'analyse des situations de travail. Originale, en quoi ?

D'abord elle est originale parce que (contrairement à d'autres formes d'analyse) ce n'est pas une méthode brevetée ou une discipline scientifique, mais c'est un travail d'analyse des situations qui vient des personnes en situation, dans cette situation. Déjà c'est assez rare pour qu'on s'y arrête, mais surtout on voit là un premier point fort et un premier défi.

La démarche ergologique est née sur le terrain, elle a développé toute sa méthode en faisant se confronter l'ensemble des points de vue impliqués dans une situation de travail. Elle n'existe que tant qu'elle agit, tant qu'elle fait bouger les choses dans les situations concrètes ; et puisque depuis le départ elle ne vit que de l'hétérogénéité entre tous ceux qui la portent (de leur différence d'intérêts, de formation, d'origine, de position sociale, de langue...), alors la démarche étouffera le jour où on commencera à y séparer « les intellectuels » et « les hommes du terrain ». Mais cette démarche est aussi originale parce qu'elle expérimente – depuis trente ans – la mise en place d'une pratique alternative sur le fond, sur la forme et sur la fin (c'est-à-dire le but) de l'analyse.

1. C'est une analyse alternative quant à son fond

Là où une analyse traditionnelle va décomposer la situation pour la réduire à des faits catégorisés et des relations entre ces faits (c'est le sens étymologique du mot « analyse », son sens premier – mais certainement pas le seul), tout l'effort de la démarche ergologique est à l'inverse de construire une compréhension globale de la situation, en amenant par le débat toutes les visions (qu'elles soient partiales ou objectives) à dépasser chacune leur simplisme.

Une analyse classique porte sur « les faits » qu'elle a d'abord découpés, c'est-à-dire abstraits « sans reste » de la situation. L'analyse de la démarche ergologique porte sur la complexité de chaque situation – autrement dit : sur ce qui fait qu'une fois qu'on a parlé des faits, il reste encore l'essentiel à dire sur cette situation !

Comme elle cherche à expliquer la situation, l'analyse habituelle neutralise les points de vue des acteurs, pour dégager les causes cachées qui conditionnent ces points de vue. La démarche ergologique est une analyse qui ne cherche pas à expliquer (c'est-à-dire à produire des connaissances) mais à faire se comprendre – se comprendre soi-même, c'est-à-dire voir et vivre différemment sa propre activité, mais aussi se comprendre mutuellement tout au long d'un débat musclé mais équitable. Elle ne cherche donc rien de « caché » : tout ce dont elle parle est là, sous nos yeux, dans le concret de la situation, mais nos préjugés, nos manières archaïques de penser et d'agir, militantes ou scientifiques, nous empêchent de le voir !

C'est bien pour cela que la démarche ergologique est nécessairement une analyse. Pour ne plus être dupes de toutes nos fausses évidences, il faut qu'on soit constamment ramenés au concret de la situation – une réalité infiniment plus complexe que nos interprétations (qu'elles soient partisans ou objectives) toujours déjà abstraites.

Mais en quel sens la démarche ergologique est-elle, précisément, une « analyse » ?

C'est d'abord une analyse critique. Critique contre la tendance universelle à nier l'activité des autres ; contre l'apparente « évidence » avec laquelle on réduit systématiquement le travail à une « application de consignes » (et, du même coup, on réduit la situation à un « cas particulier » prévu par les consignes) ; contre les rapports de force au cœur de la situation qui pèsent pour maintenir un statu quo social profondément insatisfaisant.

Et pourtant cette démarche est encore bien plus que critique, elle est constructive. Car c'est aussi une analyse au sens d'un effort méthodique (une étude) pour faire voir, de façon pleine et positive, ce qui est négligé parce que jugé insignifiant : l'interaction concrète (donc microscopique) entre l'activité d'une personne et la situation (constituée de normes) où elle existe. L'essentiel de cette analyse, c'est donc de montrer à quel point on comprend mieux n'importe quel phénomène macroscopique d'une situation de travail dès qu'on s'oblige à le connecter à ce qui se passe concrètement au niveau infinitésimal.

C'est ensuite et surtout une analyse car, au lieu de changer simplement de perspective ou d'échelle, la vraie alternative qu'apporte sur le fond cette méthode d'analyse, c'est de reconnaître les personnes en situation elles-mêmes comme des foyers d'analyse. Or en considérant ces personnes comme des

« foyers d'analyse », on ne les considère pas seulement comme des individus « capables d'analyse », mais comme des « centres d'interprétation » (Nietzsche) actuellement détenteurs de savoirs (des savoirs sur la situation) que personne ne peut expliciter à leur place.

Si l'analysé est aussi regardé comme un analysant, sa propre analyse devient comparable à celle qu'on mène soi-même à son propos. En effet l'analyse qu'une personne fait de sa situation est « comparable » à celle qu'objectivement on fait d'elle, au sens où – loin de n'avoir rien à voir ou d'être insignifiante – cette analyse en première personne peut en partie recouper l'analyse objective, mais donc aussi légitimement la contredire.

L'alternative radicale qu'exige donc la démarche ergologique, c'est que toute analyse des situations de travail – qu'elle prétende les connaître ou bien les organiser – prenne en compte les savoirs des personnes impliquées, parce que ce que ces savoirs savent de la situation est à la fois décisif et inaccessible sans la médiation du point de vue de la personne. Seulement, bien sûr, cela suppose d'avoir déjà vu à quel point une situation ne se résume pas aux faits qu'on peut y découper – c'est-à-dire à quel point il y manque encore l'essentiel !

Atouts et défi propres à cette alternative découlent logiquement de là. La démarche est très forte sur ses appuis parce qu'elle n'invente rien et n'a rien à inventer : tout est déjà là, toute personne qui est déjà

allé « y voir » peut attester ces savoirs qui alors « crèvent les yeux ». Mais tout le problème, c'est de faire reconnaître ces savoirs pour ce qu'ils sont : des interprétations pertinentes de la situation, autrement dit des points de vue qui, engagés dans la situation, ont compris quelque chose de la situation, et l'ont « bien compris ».

Le défi, c'est donc de prouver par l'exemple que les points de vue d'expérience sont assez autonomes pour élaborer leur propre méthode d'autocritique ; méthode qui devra leur permettre de se faire reconnaître comme des « savoirs opposables », c'est-à-dire des analyses assez consistantes pour exister face à la connaissance scientifique (ou aux modes d'organisation du travail qui s'en réclament). Puisque la démarche ergologique n'est rien d'autre que l'expérimentation, par les personnes en situation, d'une telle méthode de re-travail critique des points de vue pour en valoriser la teneur en savoirs, son défi est de leur assurer un statut reconnu.

2. C'est une analyse alternative quant à sa forme

L'analyse traditionnelle réduit la situation aux faits, elle va donc réduire les points de vue (dont l'inextricable opposition constitue pourtant toute la complexité des situations) à des faits comme les autres (en décrivant par exemple : « le chef de chantier pense que ... ») pour traiter tout cela

objectivement. Dans son analyse, la démarche ergologique ne procède pas du tout comme cela. D'abord parce qu'il n'y aurait aucun intérêt à refaire ce que les sciences font déjà mieux que personne, mais surtout parce que ce n'est pas là « tout ce qu'il y a à faire » dans l'analyse de situations, il y a même encore plus urgent !

Une analyse traditionnelle suffirait seulement dans le cas où il s'agirait de décrire une chaîne de production intégralement automatisée. Puisque les machines n'ont pas de point de vue, il suffit, pour expliquer leur réalisation des tâches, d'indiquer quelles informations (quels ordres) ont été rentrées dans leur programme. Mais dès qu'il s'agit de travail (par définition humain), on ne comprend rien à une situation concrète si on n'envisage pas cette situation de différents points de vue, si on ne rend pas leur place, leur voix et leur droit à ces différents points de vue. Pourquoi ?

Le « relief », la « complexité » et la « dynamique » – qu'on découvre à la situation quand on la regarde simultanément sous les différents angles que sont les différents points de vue impliqués – ne sont pas des faits nouveaux mais des interprétations nouvelles et pertinentes de ce que représentent les faits : des interprétations de la situation réelle, concrète c'est-à-dire complexe. Or cela veut dire que jamais l'analyse ne pourra se mettre « à la place » des points de vue concernés : seules les personnes en situation pourront elles-mêmes livrer à l'analyse ce que d'expérience elles savent de décisif sur cette situation.

En effet, puisque l'homme au travail est d'abord un être vivant, l'expérience qu'il fait de la situation est une réalité tout aussi consistante que les conditions objectives qui la rendent possible en la déterminant. Et puisque cet être vivant est de part en part social, la concordance et la rencontre de ces expériences – et, encore plus, tous leurs désaccords polémiques, leur conflit perpétuel d'interprétations –, voilà ce qui constitue effectivement le réel d'une situation. C'est pourquoi, à la suite de Canguilhem, la démarche ergologique affirme la nécessité pour toute analyse des situations humaines de s'imposer une seconde exigence, complémentaire à celle d'objectivité : l'exigence de fidélité au vécu complexe (car formé d'interprétations contradictoires) qui fait la situation.

Mais attention, en aucun cas cela veut dire se prosterner devant les points de vue du vécu ! La démarche est une analyse parce qu'elle impose aux interprétations des personnes une autocritique non pas dans leur sens, mais dans le sens de leurs propres exigences : une analyse pour devenir plus autonome. En effet, par définition, aucun savoir n'est spontané : les points de vue ne deviennent pertinents qu'autant qu'ils ont dépassé – par cette analyse ou par une autre forme d'autocritique authentique – leur partialité première. C'est pourquoi, dans cet effort sur soi qui se fait sur le terrain, la démarche représente une voie de revendication d'autonomie parmi d'autres possibles ; sa spécificité, c'est qu'elle se donne les moyens théoriques de changer radicalement les termes dans lesquels on pose le problème du travail.

Les concepts (et tout le langage philosophique) utilisés pour l'analyse ne sont pas « une théorie », « un modèle » explicatif ou « une philosophie » : ce sont pour elle de simples outils forgés en trente ans d'analyse parce qu'ils lui sont indispensables pour jouer un rôle de « détour théorique » (partant de et retournant à l'expérience), c'est-à-dire un rôle de mise à l'épreuve des interprétations devant leurs propres exigences et par le débat.

La force de la démarche ergologique, c'est donc qu'elle tient de l'activité déjà effective dans les situations tout ce qu'elle cherche à lui rendre. La démarche peut légitimement être « endogénéisée » parce que son contenu (les savoirs), ses exigences (l'autonomie), sa méthode (le débat interprétatif) et son moteur (vouloir vivre en santé) sont déjà « endogènes », sont déjà développés activement par toute activité en situation.

Et pourtant tous ceux qui portent la démarche savent combien d'efforts cette analyse requiert ; reconnaître et assumer la complexité sera toujours beaucoup plus coûteux que n'importe quel simplisme facile. Car la seule manière de faire bouger le regard des personnes sur leur existence (la leur, celle des autres et celle qui leur est commune), c'est de leur proposer de remplacer progressivement les mots faussement évidents qu'on utilise dans tous nos discours sur l'activité par des mots où elles se retrouvent mieux elles-mêmes, des mots qui seraient pour elles plus authentiques et

plus fidèles. C'est pourquoi le grand défi pour la démarche, si elle veut effectivement aider ces personnes à reprendre possession d'elles-mêmes par l'analyse, c'est – à force d'écoute et de dialogue – de parvenir à « endogénéiser » un langage qu'elle sait extrêmement puissant (mais par définition loin d'être évident). C'est-à-dire de parvenir à faire en sorte que les personnes s'approprient si bien ces nouvelles manières de dire et de voir, plus respectueuses de l'activité humaine, qu'elles puissent les mobiliser en situation – donc qu'elles s'y reconnaissent, tout en se faisant comprendre.

3. C'est une analyse alternative quant à sa fin

La démarche ergologique n'a rien d'une intervention de consultant parce que le but de son effort d'analyse n'est pas de mettre des connaissances objectives (c'est-à-dire neutres de toute interprétation, soustraites au débat interprétatif) sur l'activité au service de la situation. De tels objectifs sont déjà poursuivis et en partie atteints par d'autres initiatives ; avec la démarche ergologique, il s'agit d'arriver à une compréhension renouvelée de la situation par les acteurs impliqués, renouvellement qui se fonde sur ce que ces personnes savent déjà (sur ce qui, chez elles, est appelé à devenir un savoir).

En effet, si l'analyse critique ne peut pas être menée autrement qu'en situation par les personnes elles-mêmes, c'est que l'essentiel n'est pas tant les « résultats » de l'analyse que ses effets. Comme la

psychanalyse (qui est d'ailleurs une autre forme de travail de l'expérience par elle-même, et qui donc s'intéresse moins aux faits qu'au point de vue sur ces faits), l'analyse propre à la démarche ergologique développe non pas des théories mais des pratiques. En revanche et à la différence de la psychanalyse, l'analyse propre à la démarche ergologique porte sur le concret de la situation collectivement vécue, si bien que le levier de l'efficacité pratique, ce sont les savoirs d'expérience.

La vraie alternative que propose donc la démarche ergologique, c'est de lier inséparablement – comme la double exigence de vision globale (impartiale) et de fidélité à la situation – une double visée scientifique et transformatrice. Alors que toutes les analyses roulent aujourd'hui sur un dualisme satisfait entre « jugements de faits » et « jugements de valeurs », la démarche ergologique affirme que se donner les moyens de comprendre dans toute sa complexité la situation qu'on analyse suppose de s'y engager. S'y engager, mais d'une façon intelligente car la visée transformatrice ne peut en aucun cas instrumentaliser l'analyse sans contredire gravement la visée scientifique (comprendre la globalité, donc la complexité, de la situation) et ainsi tomber dans l'idéologie.

Mais puisque, inversement, l'analyse est une mise en débat (par définition polémique) des savoirs d'expérience sur la situation, il est tout aussi impossible à la démarche de rester indifférente aux problèmes réels dont elle essaie de rendre la complexité. Puisque dans la démarche ergologique, il n'y a pas de « dedans » et de « dehors » (c'est le même travail exactement qu'on s'impose et qu'on

propose), cette tension dynamique entre deux exigences qu'on ne veut pas lâcher explique ce que signifie pour nous « travailler un point de vue » : l'analyse qu'on tente d'endogénéiser chez les personnes en situation n'est ni de la flatterie ouvriériste ni de l'endoctrinement, mais un déploiement de leurs savoirs.

Pour réussir à prouver que ces savoirs soutiennent la comparaison (donc le dialogue) avec les connaissances objectives et qu'ils ont donc leur mot à dire dans l'organisation des situations de travail, la démarche a un point très fort. Elle démontre aujourd'hui du seul fait qu'elle existe et qu'elle fonctionne que l'alternative est possible en matière de connaissance et de gouvernance du travail à l'intérieur même des conditions réelles, actuelles « données » – pour peu qu'on reconnaisse ce « donné » comme un « construit » –, et qu'une telle alternative est plus juste parce qu'elle respecte vraiment l'autonomie de toutes les personnes qui travaillent dans la situation.

En tant qu'analyse, la démarche ergologique n'est pas un discours programmatique, c'est une pratique effective dont les effets sont toujours déjà visibles. Ce qu'elle a réussi jusqu'à présent, c'est de réunir ceux qui la portent dans une même coopération au-delà de tous les clivages, de tous les « entre-soi ». C'est cette diversité qui donne sa force au projet. Être constamment à la hauteur, c'est un vrai défi, car dès qu'elle se replie sur elle-même, la démarche contredit ce qu'elle a toujours été.

Contre toutes les tentations de prosélytisme et de diffusion, il faut au contraire chercher la confrontation c'est-à-dire le débat sur le contenu (toute autre forme d'opposition étant stérile). Et où trouvera-t-on ce débat, si ce n'est hors de notre propre terrain, c'est-à-dire dans le questionnement des autres ? Puisqu'elle est si forte sur ses appuis, la démarche ergologique ne peut pas se permettre de ressasser ses acquis : pour aider réellement les savoirs d'expérience à se faire reconnaître un statut opposable, elle doit prendre position dans les débats qui ont actuellement lieu chez les autres – car aller se mettre en danger dans des problèmes qui ne sont pas les siens, c'est depuis toujours ce qui fait sa vitalité.

Bruno Maggi

Professeur, Méthodologie des sciences sociales et théorie de l'organisation, Université de Bologne et Université de Ferrare ; bruno.maggi@unibo.it

La question qui sous-tend cette table ronde – quels sont les apports de la démarche ergologique pour penser autrement la vie, l'activité, le travail ? - demande de s'exprimer d'une part sur les transformations caractérisant le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui, notamment en ce qui concerne le travail, et d'autre part, sur les aides que peut donner la démarche ergologique pour faire face aux problèmes majeurs de ce monde.

« Penser autrement » (la vie, l'activité, le travail) implique avant tout une évaluation critique de ces transformations. Implique aussi d'explicitier cette évaluation : on ne peut pas la laisser en suspens. En ce qui nous concerne, elle se fonde sur les travaux de nos deux programmes de recherche, portant

respectivement sur les transformations du travail et de l'entreprise, et sur les rapports entre travail et santé⁵. Trois décennies de recherches nous permettent de formuler cette double évaluation :

- Du début du XX^{ème} siècle à nos jours, les transformations du travail, et plus généralement de la vie économique et de la société, ont été dirigées par une vision du monde fonctionnaliste. Celle-ci s'est particulièrement développée après la Deuxième Guerre mondiale et plus encore à partir des années 1980. Les conséquences de ces transformations sont sous nos yeux : de la financiarisation de l'économie et de l'entreprise à la dégradation progressive du travail sous toutes ses formes. Mais leur source, l'impérialisme de la vision fonctionnaliste, n'est généralement pas suffisamment considérée.

- Les interprétations proposées par les disciplines concernées (dans les domaines de l'économie, du droit, de la sociologie, de la psychologie ...) et les propositions d'intervention et de changement, apparaissent principalement toujours fondées sur la même vision fonctionnaliste *mainstream* : elles ne permettent pas de sortir d'un cercle vicieux, ni même d'en comprendre ses caractères.

A partir de cette évaluation, l'apport de la démarche ergologique peut être apprécié, selon notre point de vue, pour sa capacité d'exprimer une autre vision du monde, à la fois dans l'interprétation et dans le

⁵ Voir le site : www.taoprograms.org.

changement. Il nous semble que deux propositions majeures de cette démarche répondent à ces attentes. La première, formulée sur le plan substantif de la réflexion ergologique, concerne la conception de l'activité ; l'autre, formulée sur le plan méthodologique, concerne le rapport entre le « chercheur » et l'« objet de la recherche », c'est-à-dire le sujet d'étude et d'intervention.

Pourquoi et comment « penser autrement l'activité » ? Il faut prendre acte du fait qu'il n'existe pas une « théorie de l'activité » unique, comme on le pense souvent, mais plusieurs, présupposant différentes visions du monde, différentes épistémologies, et donc mutuellement incompatibles. De même, il n'existe pas une « théorie de l'action » unique, mais plusieurs, également incompatibles entre elles. Tandis qu'une même orientation épistémologique permet que des théories de l'activité soient compatibles avec des théories de l'action. Nous y avons récemment consacré un ouvrage collectif, réalisé par ailleurs avec des chercheurs français très réputés et bien connus par les participants à ce congrès⁶.

Or, les définitions courantes de la notion d'activité, diffusées notamment en ergonomie mais empruntées aussi par d'autres disciplines du travail, révèlent différentes visions du monde. Le plus souvent nous sommes en présence d'une idée de l'activité entendue comme réponse à des

⁶ 2011, *Interpréter l'agir : un défi théorique*, Paris, Presses Universitaires de France.

prescriptions et à des attentes adressées au sujet, dans l'interaction entre deux entités séparées qui sont la tâche et le sujet. Ici les ressemblances sont fortes avec la tradition fonctionnaliste de la « théorie des rôles » proposée aux Etats Unis dès les années 1930-40 en psychologie sociale et en sociologie. Ou bien nous sommes face à une idée de l'activité entendue comme « réalité construite », s'opposant aux prétentions objectivistes de prédéterminer le travail, où très clairement s'exprime la matrice subjectiviste. Sans oublier que maintes approches n'hésitent pas à mélanger ces deux points de vue, mélangeant de ce fait la vision du monde objectiviste et la vision subjectiviste. On est alors en présence d'approches qui impliquent une confusion épistémologique.

Il serait opportun de réfléchir sur ces conceptions de la notion d'activité pour l'interprétation et la transformation des réalités qui nous concernent actuellement. Sont-elles en état de nous aider à « penser autrement » la vie et le travail ? Nous avons suggéré ce thème de réflexion à plusieurs reprises, dès les années 1990. Mais ce qui nous intéresse ici est de souligner que l'activité est « pensée autrement » par la démarche ergologique.

Le concept d'activité est proposé par Yves Schwartz comme une « synthèse originale » de « deux chemins d'un l'héritage philosophique et culturel », deux chemins entrelacés, l'un lié aux « préoccupations de la fondation de la connaissance vraie », l'autre lié à « l'énigme du faire technique ou industriel ». Selon l'approche ergologique l'activité est alors : « *une notion qui traverse,*

transgresse, relie toutes les frontières à l'intérieur de l'être humain ; un pouvoir de médiation entre chaque niveau de l'expérience humaine ; une dynamique de contradictions potentielles, la matrice de notre histoire humaine »⁷.

En ce qui concerne l'objectif de « penser autrement la vie et le travail », on est ensuite évidemment amenés à considérer l'apport que peut constituer le Dispositif dynamique à trois pôles proposé par Schwartz pour la recherche et l'intervention. Certes, il ne s'agit pas de le confronter avec les approches fondées sur la recherche expérimentale, mais de le confronter avec les différentes manières de mettre en œuvre la recherche-action, cette dernière étant elle-même conçue de manière non univoque, mais de différentes manières, à partir de différentes visions du monde. Il faut voir si et comment ce dispositif présente une solution en état de dépasser la césure entre le « chercheur » et l'« objet de la recherche », entre les savoirs disciplinaires du premier et les savoirs, les compétences, les valeurs des sujets qui font l'objet de la recherche.

Une contribution sur la recherche-action, récemment publiée en anglais, français et italien⁸, dont l'auteur est Roberto Albano, professeur à l'Université de Turin, met remarquablement en évidence les

⁷ Cf. Schwartz Y., 2007, « Un bref aperçu de l'histoire culturelle du concept d'activité », *@ctivités*, n° 4, 2, pp. 122-133 ; Id., 2012, « Une histoire philosophique du concept d'activité : quelques repères », *Ergologia*, n° 6, pp. 115-179.

termes de la question. Cet auteur montre comment, selon les approches objectivistes de la recherche-action, le chercheur est externe aux phénomènes étudiés et les évalue sur la base exclusive de ses propres connaissances. Selon les approches subjectivistes, un chercheur, toujours externe, cherche à comprendre les points de vue des sujets observés et à reconstruire leurs comportements. Cette interprétation est ensuite « restituée » aux sujets concernés par un échange permettant de confronter la vision de ces sujets et la vision du chercheur : on peut dire qu'une « double herméneutique » est mise en œuvre.

Selon le même auteur, la césure qui caractérise à la fois les approches objectivistes et subjectivistes est par contre recomposée par deux autres solutions, qu'il appelle « analytique » et « synthétique ». La démarche utilisant le Dispositif dynamique à trois pôles semble conduire à une « recomposition synthétique ». Le chercheur parvient à partager le point de vue des sujets concernés par la recherche, tandis que ceux-ci arrivent à partager le parcours de recherche ; un échange réciproque se réalise entre les savoirs structurés et les savoirs détenus par les protagonistes de la situation à l'étude. Ce « processus socratique à deux voies » est favorisé par un troisième pôle, qui est celui d'une « philosophie militante »⁹.

⁸ Dans la collection électronique TAO Digital Library (www.taoprograms.org).

⁹ Schwartz Y., 2001, *Le paradigme ergologique ou un métier de Philosophe*, Toulouse, Octarès Editions.

Voilà la réponse que nous croyons pouvoir donner à la question posée. Si l'on convient de la nécessité d'adopter une autre vision du monde, par rapport à la vision fonctionnaliste dominante, à la fois dans les interprétations des réalités qui nous concernent, et dans l'engagement pour les transformer en vue d'une meilleure façon de vivre, il nous semble que la démarche ergologique peut donner des aides. Ce que l'on peut souhaiter c'est une pleine conscience de la valeur de ces aides.

Patrick Rywalski

Maître d'enseignement, responsable formation continue certifiante, Institut Fédéral des hautes études en Formation Professionnelle, Lausanne, Suisse ; patrick.rywalski@iffp-suisse.ch

Ma rencontre avec l'ergologie remonte à l'automne 2001, lors du colloque d'ouverture du DESS Analyse du travail de l'Université de Genève avec la venue d'Yves Schwartz. En préparant cette séance, je relisais dans l'un de mes comptes-rendus : l'analyse de travail se pose aussi comme paradigme pour le développement de la personne humaine, dans son histoire, dans l'action sur le monde et l'interaction avec autrui. Le rapport qui existe entre l'histoire et les objets visés par le savoir a été développé par Yves Schwartz qui nous a introduit dans l'ergologie. « *Toute activité est toujours à tous les degrés imaginables, entre l'explicite et l'informulé, entre le verbe et le corps, entre l'histoire collective et l'itinéraire singulier, le lieu d'un débat constamment remis en chantier entre des normes antécédentes à définir chaque fois en fonction des circonstances et des processus partiels de renormalisations* »¹⁰. Ce rapport à l'histoire est pour moi transversal dans tous les aspects de

¹⁰ Schwartz nous propose la philosophie du dispositif des trois pôles de production des connaissances dans le champ de l'activité humaine au travail qui se base sur une dialectique entre le pôle de l'expérience, le pôle des connaissances et le pôle des valeurs et de l'éthique. Voir

l'événement avec autrui. Un phénomène qui prend peut-être encore plus d'ampleur dans « les métiers de l'humain ».

J'y vois onze ans après un axe de travail nécessaire à poursuivre. Ces trois journées m'en ont encore convaincu : l'analyse historique des situations apporte une compréhension de ce qui aurait aussi été possible de réaliser et devient un moment important d'interprétation. Autrement aurait pu être la situation, singulièrement a-t-elle été vécue. Hanna Arendt nous invite au nécessaire devoir de travail autour de la tradition ; celle-ci nous laisse toute opportunité pour la transmettre avec modernité et innovation. L'effort d'investigation suggéré par l'ergologie me semble amener doutes, assurances, interprétations. Elle fait contrepoids à l'illusion de la maîtrise du contrôle, déjà dénoncée par Ardoino et Berger dans les années 70.

Mes champs d'activité dans la formation de formateurs et la validation des acquis d'expérience me permettent d'aider les personnes à se positionner en investissant le capital d'expérience qu'elles recèlent. C'est principalement là que je me retrouve dans des postures de démarche ergologique. Je ne saurai dire que je mange ergologique par exemple du chocolat suisse en pensant au succulent belge, que je bois ergologique, que je prends le train de manière ergologique en regardant par la fenêtre les

Schwartz, Y., 2000, « Discipline épistémique, discipline ergologique, Paideia et politeia », dans Maggi, B., (Ed), *Manières de penser, manières d'agir en éducation et en formation*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 33-68.

vaches brouter avec bonheur dans le pré. Mais tout de même, c'est une source de réflexion dans ma pratique qui petit à petit m'inspire, m'amène à interpréter mes modes de faire, en contrebande peut-être, au même titre que je convoque l'approche biographique, l'entretien d'explicitation, la didactique professionnelle, dans une approche clinique.

Deux illustrations peuvent laisser apparaître, en creux, des perspectives et apports de cette démarche.

Les candidats inscrits par la voie de la validation des acquis à l'obtention d'un diplôme d'enseignant en école professionnelle bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif, de séminaires visant à les aider à la mise en mots de l'expérience. Dans le séminaire d'analyse du travail j'aborde avec eux des éléments conceptuels du travail enseignant – merci au passage aux équipes de Frédéric Saujat et Roland Goigoux – de l'importance de la reconnaissance de leur expérience et du travail de mise en mots de celle-ci. La visite qu'Yves nous a rendue au printemps 2011 lors de la séance de bilan, avec les candidats et les experts, a amené un souffle de réflexion complémentaire. Il nous a permis de se repositionner, de douter, de s'affirmer. C'est par la recherche de compréhension des concepts (en désadhérence si j'ai bien compris) que nous avons poursuivi notre travail de cohérence du système. Nous cherchons à offrir un dispositif permettant aux personnes de se sentir reconnues dans leurs pratiques tout en les amenant à poursuivre leur développement professionnel et personnel. Le travail harassant d'inventaire des acquis leur fait éprouver les valeurs mobilisées dans l'action et se sentir

parfois en désaccord. Je les amène à explorer les grands classiques de l'analyse du travail : description des tâches et analyse des activités réelles, le genre et le style, des activités de transfert. Tous les acteurs, formateurs, accompagnateurs, experts l'ont fait. Et là émergent des questions fortes :

Quel est le statut de la preuve démontrant les acquis des domaines de compétences ? Jusqu'où aller dans la granularité de la démonstration ? Avec quel espace de parole ? Comment les experts vont-ils entendre et lire les mises en mots de l'expérience ? Il se joue dans toute cette affaire-là quelque chose de l'ordre du bricolage, avec nos modèles de référence, nos valeurs, nos convictions.

La seconde situation m'apparaît quand j'interviens dans un séminaire d'analyse de pratiques professionnelles avec des formateurs d'adultes en formation continue. Nous sommes un petit groupe de cinq à huit personnes. À chaque séance, une personne fait le récit d'une situation qu'elle cherche à comprendre et à expliquer. Un interlocuteur privilégié redit la situation, puis le groupe entame une phase de questionnement de compréhension. À un moment, j'invite le récitant à venir dessiner son espace, avec les acteurs, les positions, etc... Et là, je vois des corps se mouvoir dans d'autres registres, des regards surpris, interrogateurs, j'entends d'autres mots, d'autres explications par le dessinateur lui-même, par les autres participants qui sont à leur tour embarqués dans la convocation de leur expérience (« *Ah chez moi, ça se passe comme ça* », « *je me revois faire* » ...). Cette confrontation à la situation de l'autre devient aussi source de développement pour soi. Dans cette mise en mouvement,

dans ce franchissement de porte (en référence à l'intervention de Xavier Roth), ces dialogues amènent les participants à l'élaboration de leur propre concept. C'est l'occasion de travailler au corps à corps, métaphoriquement intéressant, les situations évoquées. Qu'est-ce qui se joue ? Comment parler de la situation de l'autre tout en le respectant ? En quoi la réalité de l'autre m'interpelle ?

C'est bien ce travail sur la perception, les ressentis, l'expérience qui nous amènent à reconnaître l'autre. Le paradoxe de l'ergologie est le suivant, nous dit Louis Durrive : « *Il faut renoncer à prétendre faire le tour du travail et, à travers lui, des compétences ; mais c'est précisément en les regardant comme énigmatiques qu'on pourra disposer de nouveaux leviers d'action et de transformation face au réel* »¹¹. Dans mon travail au quotidien, j'essaye de sensibiliser les personnes à cette énigme par des questionnements, des allusions, des doutes, des reconnaissances. Je me dis qu'il y a dans l'analyse des situations de vie un champ d'investigations pertinent. Peut-être que la « technique » ergologique, au sens utilisé ce matin par Christine Castejon, amène une proximité d'interpellations avec ce que cherche Bernard Prot dans les dilemmes professionnels, un regard subtil dans la construction des différents référentiels à la mode aujourd'hui en formation.

¹¹ Durrive, L., 1999, « Accompagner et former en situation de travail : une approche ergologique », *Education permanente*, n° 139.

Je me sens être un passager du train « démarche ergologique ». En ce moment, le voyage semble confortable, les conceptions de base me paraissent intégrées et je me sens interpellé par le langage utilisé pour nommer ce qui s'y passe. Quels sont nos actes de paroles comme on dit en sciences du langage quand nous abordons notamment en formation les thèmes de l'ergologie ? N'y aurait-il pas un enjeu de clarification dans l'usage des mots afin de favoriser une diffusion de cet autre regard sur la vie que représente ce qui nous a amené à être ici et maintenant ? Pouvons-nous investiguer le possible et le vivable ? Quelles sont les conséquences du pouvoir des activités de gestion et de la violence économique ?

Avec ces postures amenées par la démarche, j'y vois un formidable outil de pensée, un empêqueur de tourner en rond, un émulateur dans ces métiers dits impossibles (Freud), que nous pourrions peut-être dire aujourd'hui les métiers du relationnel, où l'invention au quotidien, qu'évoque Michel de Certeau, semble devenir une injonction. C'est bien la multiplicité des regards qui m'intéressent, notamment dans l'esprit anthropologique, tel ce titre d'un cours de Mondher Kilani : *1492, Christophe Colomb en Amérique : qui a découvert qui ?* Quand, par nos activités, nous gérons des normes et nous vivons les « rencontres de rencontres », il me semble qu'on se retrouve avec cette formule quasi poétique de Schwartz, du côté de l'esthétisme. Peut-être est-ce là l'important : pourvu que ce soit beau.

Emmanuel Triby

Professeur, sciences de l'éducation ; chercheur au LISEC, Université de Strasbourg ; triby@unistra.fr

1. D'où je parle : un double point de vue

Je voudrais discuter de l'actualité et de l'intérêt de la démarche ergologique du double point de vue de responsable de formation et de chercheur en sciences de l'éducation et de la formation. Responsable d'un diplôme de Master, en formation continue, intitulé « ingénierie de la formation et des compétences », j'ai été conduit à multiplier les entrées par l'analyse de l'activité, et notamment l'ergologie grâce à la participation active de Louis Durrive dans la préparation à ce diplôme.

L'apport de ces différentes démarches, et particulièrement l'ergologie, est décisif pour permettre ... de remettre la formation à sa place et de faire comprendre l'importance des situations de travail lorsqu'il s'agit du développement des personnes ; ce positionnement est imposé du fait de l'entrée par la ou les compétences. Remettre la formation à sa place, c'est remettre l'adulte au centre de son activité, c'est mettre la question du développement de l'adulte au cœur de débats de valeurs et de normes qu'il

occasionne forcément à l'ère de l'individuation et de la globalisation. En ce sens, l'ergologie sert à se défaire d'une conception formelle de la formation et à donner une dimension plus problématique à l'apprentissage, au « régime de production des savoirs » [8].

Pour un chercheur dont l'objet de recherche principal est l'expérience et sa capacité de générer des savoirs, l'approche ergologique se présente comme une ressource essentielle. Centrées sur la démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE), mes recherches s'intéressent notamment à la possibilité d'analyser son expérience dans une perspective résolument épistémique, de l'analyser par le moyen du passage à l'écrit, avec la préoccupation d'une plus grande compréhension de son cheminement individuel, personnel et professionnel. Ayant conçu un dispositif collectif d'accompagnement de cette démarche, j'ai l'occasion de voir agir la « dimension collective de la compétence », distincte de ce que pourrait être une compétence collective. La composante subjective de la compétence, autant que l'individualisation de la démarche de VAE, empêchent totalement l'existence voire même l'émergence de cette dernière.

Ces deux fonctions m'amènent à la même question : celle de la place des savoirs, et notamment les savoirs pratiques et les savoirs d'expérience, dans la mise en œuvre d'une activité. L'idée même de « dispositif à trois pôles » ne peut que m'être familière, de même que m'inspire le principe des « rencontres du travail ». Cette question renvoie à celle de l'existence même des « disciplines »

académiques, notamment celles qui ont pour objet le travail, interrogation au fondement de la discipline au sein de laquelle s'inscrit mon travail, et de chercheur, et de responsable de formation : les sciences de l'éducation et de la formation.

2. Interrogations sur l'actualité de la démarche ergologique

Pour nous, la question de cette table ronde qui clôt ce congrès est celle de l'actualité de l'ergologie et des conditions auxquelles elle peut rester actuelle. Il est possible de la développer en interrogeant certaines orientations de la démarche ergologique ; ces orientations ne sont pas nécessairement les plus importantes, mais plutôt les plus significatives au regard de notre double point de vue.

2.1. Les rencontres du travail et la question de la disciplinarité

Un acquis central de la démarche ergologique nous paraît constituer par cette co-construction de l'analyse de l'activité, nommée ici « rencontres du travail ». Cette posture rejoint la préoccupation de nombre de chercheurs intéressés par le travail de même qu'un formateur soucieux d'initier des praticiens à son analyse. Cette posture implique à la fois le dépassement des clivages disciplinaires et

la reconnaissance de la possibilité de confronter deux types de savoirs, assez radicalement hétérogènes, les savoirs académiques et les savoirs d'expérience.

Le dépassement des clivages disciplinaires ne va pas de soi : le *logos* peut-il se passer des disciplines qui élaborent le réel en domaines de connaissance distincts quand bien même les objets concrets interrogés sont identiques ? L'ergologie n'est pas une discipline car le travail n'appartient à aucune discipline ; mieux même, l'approche disciplinaire du travail ne peut que manquer le travail, réel et réalisé. Notons immédiatement que, obligée de se défaire de la conceptualisation produite par les disciplines, « l'a-disciplinarité » comporte paradoxalement le risque de l'éclosion et de l'installation progressive d'un jargon en quelque sorte « communautaire ». Mais surtout, il ne suffit pas d'affirmer son a-disciplinarité pour rendre possibles les « rencontres du travail ». En prenant trop de distance avec les disciplines d'origine, ne court-on pas le risque de devenir une science de l'action ?

Il convient de préciser ce que nous appelons science de l'action ; nous ne voulons pas la confondre ni avec la théorie de l'action [5 ; 8], qui constitue en soi un « défi théorique », ni avec une science de l'activité, cette sorte de « pluridiscipline » dont les sciences de l'éducation constituent une version importante non sans grandes difficultés tant épistémologiques que méthodologiques [4]. Une science de l'action a clairement une prétention normative s'appuyant sur les attributs de la démarche

scientifique, notamment la mesure et la reproduction modélisée du réel, pour prescrire sa vérité de l'action humaine.

La « direction scientifique des entreprises » (*Scientific Management*) conçue par Taylor est clairement de cette veine, annihilant toute possibilité d'une approche scientifique de l'agir, de l'activité prise dans le sujet, par le sujet [9]. Elle se situe nettement du côté de la « première voie » présentée par Bruno Maggi, la voie objectiviste. La conception taylorienne est objectiviste à double titre : il s'agit d'extraire le travail de celui qui l'a élaboré, pour qu'un « ingénieur » puisse se l'approprier et le traduire en consignes pour des opérateurs ; de plus, « l'ouvrier ne doit pas penser », précise Taylor afin de clore son organisation normée et normative. Le travail disparaît ainsi derrière les « nécessités » du « management ». Dans cette perspective, les prétendues « sciences de gestion » et le management sont de la même eau...

À distance critique de cette orientation, nous nous inscrivons dans le mouvement visant à développer « une troisième voie épistémologique » pour comprendre l'agir, d'inspiration wébérienne, entre la voie objectiviste et la voie subjectiviste [5], déployant toute l'ambivalence du travail humain. Cette voie suppose d'avoir réalisé ce que la sociologie du travail a nommé le « tournant descriptif » [7] et d'accepter de dépasser l'opposition entre comprendre, dans sa version empathique ou « participative », et expliquer, dans sa version positiviste de lien de cause à effet. En somme, ce qui compte ici est « la

compréhension explicative (ou l'explication compréhensive) des résultats "du travail" qu'il s'agisse de salaires, classifications, qualifications reconnues ou compétences niées, ou des risques, maladies, exclusions, souffrances endurées ou plaisirs ressentis "au travail" » [3, p. 85]. Cela fait écho à la « double vérité du travail » identifiée par Pierre Bourdieu [1].

Ce positionnement a des implications épistémologiques et éthiques pour le chercheur bien résumées par Claude Dubar : *« il faut, me semble-t-il, des chercheurs ayant effectué leur "tournant descriptif" et qui privilégient une démarche inductive et interprétative sur une posture déductive et vérificatrice. Il faut des chercheurs qui acceptent de ne pas savoir avant d'y aller voir, et de se mettre à apprendre des acteurs eux-mêmes, y compris en mettant en cause leur "savoir" antérieur. » [3, p. 87].*

2. 2. L'expérience de l'écrit

Une composante forte de la démarche ergologique est la reconnaissance de la place centrale de l'expérience, l'activité qui dure, qui laisse des traces, et son analyse. L'ergologie nous permet de comprendre en quoi et à quelles conditions l'expérience est effectivement génératrice de savoirs, point de départ de la démarche de validation des acquis de l'expérience. Mais quelle est la nature de ces savoirs ? Comment peuvent-ils s'articuler, se confronter aux savoirs de référence, les savoirs théoriques et plus encore les savoirs professionnels qui mêlent étroitement la norme et l'agir ?

Comment se construit concrètement cette démarche ? De ce vaste champ de questionnement, une question surgit : dans ce travail sur l'expérience, quelle place accorder à l'écrit ? Le passage à l'écrit a un rôle capital dans le fonctionnement du « dispositif à trois pôles ». S'appuyant sur un double mouvement de conceptualisation et de formalisation, il impose ce travail de traduction sans lequel les différents savoirs restent distants l'un de l'autre. Si nous avons de multiples traces écrites de ce travail dans les nombreuses contributions aux colloques et aux ouvrages générés par la démarche ergologique, nous ne disposons que d'échos très implicites de cet effort pourtant décisif du passage à l'écriture, par l'écriture¹².

L'écriture est une activité qui, lorsqu'elle s'applique à élucider l'expérience, dédouble et redouble l'activité humaine. Nous pouvons largement apprécier les effets de cette activité scripturale et rédactionnelle dans les textes de praticien qui s'inscrivent dans la démarche ergologique ; mais ne faudrait-il pas se saisir de l'activité d'écriture elle-même pour en élucider sa dimension proprement ergologique ?

¹² À notre connaissance, très lacunaire assurément, on ne « voit » les résistances et les obstacles de cette fabrique de l'écrit à partir de son expérience que dans la thèse de Mariana Verissimo, *Les savoirs investis par l'activité de travail dans le "corps soi" : l'expression des travailleurs-étudiants d'une usine au Brésil*, dirigée par Y. Schwartz, soutenue à l'université d'Aix en décembre 2011.

2. 3. L'ergologie et les « problèmes » du travail aujourd'hui

L'ergologie nous aide à comprendre le travail de la norme dans l'activité et plus encore cette normativité tellement essentielle pour comprendre les processus d'insertion, le rapport au travail... Mais cela suffit-il pour comprendre ce qu'est le travail « normal », le travail aujourd'hui dans toute son ambivalence au regard de ce que nous appelons ici le « développement de la personne », que d'autres nomment « vieillissement » [6] ?

Les réactions vives de Yves Schwartz dans certains de ses écrits vis-à-vis des formes actuelles de travail, effectivement aliénantes, abrutissantes, usant les corps et les esprits, laissent entrevoir des rejets, des refus, au nom de la « vie », justement, au fondement de cette rencontre ; la tonalité et le registre de ces refus montrent, en contrepoint, non pas tant une critique du travail visant sa transformation qu'un idéal du travail à promouvoir ; où l'on retrouve les philosophes, et particulièrement Hannah Arendt et son mépris pour le travail ordinaire, si éloigné de « l'œuvre ».

Puisqu'il est question dans ce congrès de « penser autrement la vie, le travail, l'activité », que faire en ergologie de l'emprise du travail sur la vie notamment, de tout ce qui fait de nos vies une contribution plus ou moins consciente et volontaire au travail ? L'affirmation récurrente de « l'énigme de

l'activité » - aussi respectueuse de la vérité de l'humain soit-elle – inscrit dans un registre de problématisation qui, paradoxalement, empêche de prendre la mesure de ce travail dans la vie.

Si, avec Maurice de Montmollin, il est possible de considérer que « *l'ergonome est myope, il ne voit bien que de près* » [2, p. 3], il est légitime de se demander si cette même cécité macrosociale ne frappe pas également l'ergologue... En fait, il y a une différence entre l'ergonome et l'ergologue : celui-ci est à la fois très près, « le nez sur le travail », et très loin, là où la philosophie et les figures ergologiques l'emportent, dans une tension qui le maintient comme en suspension au-dessus du réel. De Montmollin justifie la « myopie » de l'ergonomie en ajoutant que l'objectif de l'ergonomie « *n'est pas de décrire des évolutions globales, mais de concevoir et d'améliorer des cas particuliers* » (p. 4). A cet égard, quel est l'objectif de l'ergologie concernant le devenir du travail humain ?

Les débats de ce matin ont porté notamment sur la dimension politique de l'analyse du travail, elle-même assez étroitement articulée à sa dimension juridique. On a pu ainsi rappeler combien le travail et donc nécessairement son analyse sont traversés par la question du politique, celle du pouvoir et du devenir commun, avec ses différentes déclinaisons normatives. Est-ce parce que l'ergologie se refuserait à « mutiler » l'activité humaine en « *s'arrogeant le pouvoir intellectuel de conceptualiser le cadre socio-historique et les conditions psycho-biologiques dans lesquels elle se déploie* » [8, p. 68,

note 1] que ce champ de savoirs serait empêché de s'engager plus avant dans les « maux du travail », aujourd'hui ?

Références bibliographiques

- [1] BOURDIEU P., 1996, « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 114, pp. 89-90
- [2] DARSEZ F. ET MONTMOLLIN M. DE, 2006, *L'ergonomie*, Paris, La Découverte, 4^{ème} édition, (1^{ère} édition, de Montmollin, 1990)
- [3] DUBAR C., 2003, « Les défis de l'interdisciplinarité », *Travail et emploi*, n° 94, pp. 84-88
- [4] LEUTENEGGER F. ET SAADA-ROBERT M., (eds), 2002, « Expliquer et comprendre en sciences de l'éducation », *Raisons éducatives*, Bruxelles, De Boeck
- [5] MAGGI B., 2011, *Interpréter l'agir : un défi théorique*, Paris, Presses Universitaires de France
- [6] MOLINIÉ A-F, GAUDART C. ET PUEYO V., (coord.), 2012, *La vie professionnelle : âge, expérience et santé à l'épreuve des conditions de travail*, Toulouse, Octarès Editions
- [7] QUÉRÉ L., 1992, « Le tournant descriptif en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n° 1, pp. 139-165

[8] SCHWARTZ Y., 2001, « Théories de l'action ou rencontres de l'activité », *Raisons pratiques*, n° 1, Bruxelles, De Boeck, pp. 67-91

[9] TAYLOR F.W., 1967, *La direction scientifique des entreprises*, Paris, Marabout (1^{ère} éd. française : 1926)